



## DEMANDE DE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Je soussigné(e) :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**sollicite une concession dans le cimetière de la commune de Mairé-L'Évescault (Deux-Sèvres) pour y fonder la sépulture de :**

-

Si la concession n'est pas destinée au demandeur, lien avec la ou les personnes devant être inhumée(s) :

### Type de concession demandée :

- Perpétuelle (1 emplacement ou 2 places : 2 m<sup>2</sup> superficiels) - 15 euros le m<sup>2</sup>
- Cinquantenaire (1 emplacement ou 2 places : 2 m<sup>2</sup> superficiels) - 10 euros le m<sup>2</sup>

+ les frais d'enregistrement de la concession : 25 euros actuellement.

- **m'engage par ailleurs à respecter en tous points le règlement du cimetière.**

L'emplacement de la concession dans le cimetière relevant de l'autorité du Maire (pouvoir de police), c'est donc à lui qu'il revient d'en fixer la situation précise.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du demandeur

Mairie de Mairé-L'Évescault 1 rue des Grands Bois - 79190 Mairé-L'Évescault (Deux-Sèvres)  
Ouverture du Secrétariat : lundi / mercredi / vendredi : 14 heures / 17 heures  
[www.maire-levescault.fr](http://www.maire-levescault.fr)  
Tél : 05.49.07.62.68 Fax : 05.49.07.99.83 Courriel : [mairie.mairelevescau@free.fr](mailto:mairie.mairelevescau@free.fr)